ANNEXE 4
MONTANTS PLANCHER ET PLAFOND DE L'IFSE ET DU CIA PAR CADRES D'EMPLOIS ET FONCTIONS EN APPLICATION DES EQUIVALENCES TEMPORAIRES PREVUES PAR L'ANNEXE 2 DU DECRET DU 6 SEPTEMBRE 1991

I. Filière technique

Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement (Arrêté du 2 novembre 2016)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel	plafond annuel **agents logés***
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	11 340 €	1 260 €	1 350 €	12 600 €	8 350 €
6	Chef de service Groupe 4, Chef d'équipe, Assistant de direction, Gestionnaire support et administratif spécialisé, Gestionnaire social, Gestionnaire technique, Gestionnaire culturel, Photographe, Gestionnaire médical, Gestionnaire socio-éducatif, Gestionnaire administratif, Assistant de service	11 340 €	1 260 €	1 350 €	12 600 €	8 350 €
7	Assistant technique spécialisé, Cuisinier, Assistant de surveillance, Assistant de restauration, Assistant technique, Chauffeur, Assistant administratif, Assistant socio-éducatif, Agent de surveillance, Agent administratif, Agent d'entretien, Agent technique, Agent de restauration, Agent culturel	11 340 €	1 260 €	1 200 €	12 600 €	8 350 €

*** agents logés pour nécessité absolue de service**

II. Filière médico-sociale

1. Educateur de jeunes enfants (arrêté du 17 décembre 2018)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel
2	Directeur Groupe 1, Directeur Groupe 2, Directeur adjoint Groupe 1, Responsable de pôle ou Sous-directeur, Directeur d'établissement, Directeur adjoint Groupe 2, Adjoint au DGA, Directeur de missions Groupe 1, Directeur de missions Groupe 2, Adjoint au Directeur Groupe 1, Directeur de projet Groupe 1, Secrétaire général de TAD	14 000 €	1 680 €	1 550 €	15 680 €
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	14 000 €	1 680 €	1 550 €	15 680 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	14 000 €	1 680 €	1 550 €	15 680 €
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	14 000 €	1 680 €	1 550 €	15 680 €

2. Sage-femme (arrêté du 23 décembre 2019)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel
2	Directeur Groupe 1, Directeur Groupe 2, Directeur adjoint Groupe 1, Responsable de pôle ou Sous-directeur, Directeur d'établissement, Directeur adjoint Groupe 2, Adjoint au DGA, Directeur de missions Groupe 1, Directeur de missions Groupe 2, Adjoint au Directeur Groupe 1, Directeur de projet Groupe 1, Secrétaire général de TAD	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
5	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €

3. Cadre de santé paramédical (arrêté du 23 décembre 2019)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel
2	Directeur Groupe 1, Directeur Groupe 2, Directeur adjoint Groupe 1, Responsable de pôle ou Sous-directeur, Directeur d'établissement, Directeur adjoint Groupe 2, Adjoint au DGA, Directeur de missions Groupe 1, Directeur de missions Groupe 2, Adjoint au Directeur Groupe 1, Directeur de projet Groupe 1, Secrétaire général de TAD	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
5	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €

4. **Puéricultrice** (en vigueur et en voie d'extinction – arrêté du 23 décembre 2019)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel
2	Directeur Groupe 1, Directeur Groupe 2, Directeur adjoint Groupe 1, Responsable de pôle ou Sous-directeur, Directeur d'établissement, Directeur adjoint Groupe 2, Adjoint au DGA, Directeur de missions Groupe 1, Directeur de missions Groupe 2, Adjoint au Directeur Groupe 1, Directeur de projet Groupe 1, Secrétaire général de TAD	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €

5. **Puéricultrice cadre de santé** (en voie d'extinction – arrêté du 23 décembre 2019)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel
2	Directeur Groupe 1, Directeur Groupe 2, Directeur adjoint Groupe 1, Responsable de pôle ou Sous-directeur, Directeur d'établissement, Directeur adjoint Groupe 2, Adjoint au DGA, Directeur de missions Groupe 1, Directeur de missions Groupe 2, Adjoint au Directeur Groupe 1, Directeur de projet Groupe 1, Secrétaire général de TAD	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €

6. **Cadre de santé infirmier et technicien paramédical** (en voie d'extinction – arrêté du 23 décembre 2019)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel
2	Directeur Groupe 1, Directeur Groupe 2, Directeur adjoint Groupe 1, Responsable de pôle ou Sous-directeur, Directeur d'établissement, Directeur adjoint Groupe 2, Adjoint au DGA, Directeur de missions	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €

	Groupe 1, Directeur de missions Groupe 2, Adjoint au Directeur Groupe 1, Directeur de projet Groupe 1, Secrétaire général de TAD				
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	25 500 €	4 500 €	2 900 €	30 000 €

7. **Infirmer en soins généraux** (arrêté du 23 décembre 2023)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel
2	Directeur Groupe 1, Directeur Groupe 2, Directeur adjoint Groupe 1, Responsable de pôle ou Sous-directeur, Directeur d'établissement, Directeur adjoint Groupe 2, Adjoint au DGA, Directeur de missions Groupe 1, Directeur de missions Groupe 2, Adjoint au Directeur Groupe 1, Directeur de projet Groupe 1, Secrétaire général de TAD	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €
6	Chef de service Groupe 4, Chef d'équipe, Assistant de direction, Gestionnaire support et administratif spécialisé, Gestionnaire social, Gestionnaire technique, Gestionnaire culturel, Photographe, Gestionnaire médical, Gestionnaire socio-éducatif, Gestionnaire administratif, Assistant de service	19 480 €	3 440 €	1 550 €	22 920 €

8. **Infirmier** (en voie d'extinction - arrêté du 31 mai 2016)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel	plafond annuel **agents logés***
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier,	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €

	Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé					
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
6	Chef de service Groupe 4, Chef d'équipe, Assistant de direction, Gestionnaire support et administratif spécialisé, Gestionnaire social, Gestionnaire technique, Gestionnaire culturel, Photographe, Gestionnaire médical, Gestionnaire socio-éducatif, Gestionnaire administratif, Assistant de service	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €

*** agents logés pour nécessité absolue de service**

9. Moniteur-éducateur et intervenant familial (arrêté du 31 mai 2016)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel	plafond annuel **agents logés***
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
6	Chef de service Groupe 4, Chef d'équipe, Assistant de direction, Gestionnaire support et administratif spécialisé, Gestionnaire social, Gestionnaire technique, Gestionnaire culturel, Photographe, Gestionnaire médical, Gestionnaire socio-éducatif, Gestionnaire administratif, Assistant de service	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €

*** agents logés pour nécessité absolue de service**

10. Technicien paramédical (arrêté du 31 mai 2016)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel	plafond annuel **agents logés***
3	Chef de service Groupe 1, Chef de service Groupe 2, Coordinateur de service, Adjoint au Directeur Groupe 2, Directeur de projet Groupe 2, Chef de missions ou de projets Groupe 1, Adjoint au chef de service Groupe 1, Chef de missions ou de projets Groupe 2	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
4	Puéricultrice coordinatrice, Référent secteur d'établissements d'enseignement, Adjoint au chef de service Groupe 2, Expert métier, Chargé de missions ou de projets Groupe 1, Cadre de gestion et d'appui spécialisé, Chargé de communication, Chargé de missions ou de projets Groupe 2, Cadre technique spécialisé, Cadre social spécialisé	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €

	spécialisé					
6	Chef de service Groupe 4, Chef d'équipe, Assistant de direction, Gestionnaire support et administratif spécialisé, Gestionnaire social, Gestionnaire technique, Gestionnaire culturel, Photographe, Gestionnaire médical, Gestionnaire socio-éducatif, Gestionnaire administratif, Assistant de service	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €

*** agents logés pour nécessité absolue de service**

11. Auxiliaire de puériculture (arrêté du 31 mai 2016)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel	plafond annuel **agents logés***
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
6	Chef de service Groupe 4, Chef d'équipe, Assistant de direction, Gestionnaire support et administratif spécialisé, Gestionnaire social, Gestionnaire technique, Gestionnaire culturel, Photographe, Gestionnaire médical, Gestionnaire socio-éducatif, Gestionnaire administratif, Assistant de service	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €
7	Assistant technique spécialisé, Cuisinier, Assistant de surveillance, Assistant de restauration, Assistant technique, Chauffeur, Assistant administratif, Assistant socio-éducatif, Agent de surveillance, Agent administratif, Agent d'entretien, Agent technique, Agent de restauration, Agent culturel	9 000 €	1 230 €	1 100 €	10 230 €	6 380 €

*** agents logés pour nécessité absolue de service**

12. Auxiliaire de soins (arrêté du 20 mai 2014)

		IFSE	CIA	IFSE socle	IFSE + CIA	IFSE + CIA
GROUPE FONCTIONNEL	Emplois repères concernés	plafond annuel	plafond annuel	Plancher annuel	plafond annuel	plafond annuel **agents logés***
5	Chef de service groupe 3, Chef de groupe, Secrétaire Général de TAD Adjoint, Cadre de santé, Cadre culturel, Cadre technique, Cadre socio-éducatif, Gestionnaire technique spécialisé, Gestionnaire socio-éducatif spécialisé	11 340 €	1 260 €	1 350 €	12 600 €	8 350 €
6	Chef de service Groupe 4, Chef d'équipe, Assistant de direction, Gestionnaire support et administratif spécialisé, Gestionnaire social, Gestionnaire technique, Gestionnaire culturel, Photographe, Gestionnaire médical, Gestionnaire socio-éducatif, Gestionnaire administratif, Assistant de service	11 340 €	1 260 €	1 350 €	12 600 €	8 350 €
7	Assistant technique spécialisé, Cuisinier, Assistant de surveillance, Assistant de restauration, Assistant technique, Chauffeur, Assistant administratif, Assistant socio-éducatif, Agent de surveillance, Agent administratif, Agent d'entretien, Agent technique, Agent de restauration, Agent culturel	11 340 €	1 260 €	1 200 €	12 600 €	8 350 €

*** agents logés pour nécessité absolue de service**

Les montants maxima de l'IFSE et du CIA (plafonds annuels) évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat.